

Une consultation efficace à la recherche de consensus

Voilà! Les discussions sont ouvertes. Les prochains mois serviront à développer un partenariat renouvelé afin de mettre en branle un nouveau régime de forêt privée. Les partenaires se réunissent régulièrement pour en discuter et, avec la participation des agences forestières, les pourparlers vont bon train. Le nouveau sommet devrait se tenir en mai.

Pour que l'exercice soit sérieux, chaque partenaire devra s'assurer de consulter sa base. À cet effet, RESAM tenait une rencontre de travail provinciale avec ses membres les 18 et 19 février dernier. Plus de 35 groupements étaient représentés. Il s'agit encore une fois d'une participation exceptionnelle qui démontre l'intérêt de nos membres envers la forêt privée. Je tiens à les en remercier.

Cette consultation a permis l'émergence de plusieurs consensus. Le premier est sans nul doute la volonté de nos membres de maintenir, à leur image, le positionnement de RESAM comme étant un partenaire constructif et ouvert au changement. En ce sens, RESAM travaillera dans une perspective beaucoup plus large que la simple protection des acquis. RESAM se consacrera à l'avenir de la forêt privée. Nous espérons que nos partenaires emboufferont le pas.

Permettez-moi d'énumérer certains autres résultats de notre rencontre de travail :

RESAM tient au respect de la formule regroupée. Nous insistons pour que soit respecté le désir de nos membres

de gérer leurs propriétés de façon collective.

Il existe un besoin fondamental que le MRNF clarifie le rôle des organisations de la forêt privée afin de pouvoir créer une synergie constructive dans les régions.

Je serai honnête, la présence des agences aux discussions du comité des partenaires est loin de faire consensus dans le réseau. Beaucoup craignent une politisation des agences. Et comme ces dernières constituent un forum privilégié en région, nous ne voudrions pas les voir altérées. Toutefois, les membres se rallient à l'idée que leur contribution au sein d'un forum provincial menant au sommet de mai devrait s'avérer bénéfique.

Chaque demande inutile du système actuel est une fuite monétaire pour le propriétaire. Les membres tiennent donc à ce que soit passé en revue l'ensemble des processus administratifs afin d'en évaluer la pertinence. Par exemple, vous ne serez pas surpris que, pour nous, il soit capital de régler définitivement la gestion du statut de

producteurs forestiers.

Tout le réseau tient ardemment à travailler avec le MRNF afin d'améliorer les conditions de la main-d'œuvre forestière. Il s'agit de faire agir le plus précieux et souhaitons une révision complète des approches le concernant.

Bien entendu, plusieurs autres sujets furent discutés. Certains faisant l'unanimité, d'autres semant le doute. Cependant, nous pouvons désormais travailler avec des orientations claires de ses membres.

Participation du MRNF

Vous le comprendrez, un exercice de communication de cette ampleur ne se fait pas sans soulever une panoplie de questions. À cet effet, je tiens à remercier personnellement messieurs **RICHARD SAVARD** et **RONALD BRIZARD** du MRNF pour leur participation à notre événement.

Leur présence nous a permis de bien saisir les orientations gouvernementales. Beaucoup d'éléments dont j'ai apprécié la teneur ont retenu mon attention et je tiens à vous en faire part. Vous me direz sélectif et je vous le concéderai, mais ayant le privilège de choisir, je me suis fait plaisir :

La priorité de madame **MATHALIE NORMANDEAU** est toujours d'améliorer les conditions de travail de la main-d'œuvre.

Le MRNF travaillera donc en ce sens tout en étant conscient que cela aura des répercussions sur l'ensemble du programme.

Le MRNF tient à régler le problème de l'iniquité entre les propriétaires forestiers ayant ou non un syndicat œuvrant en aménagement.

Il a été reconnu que les groupements forestiers sont des organisations importantes du monde forestier et qu'il importe de les distinguer des agents livreurs.

Le MRNF maintient qu'il a besoin de l'imagination, de l'expérience et du dynamisme des groupements forestiers dans la construction du nouveau régime.

Monsieur Savard, à tout ceci, je dirai bravo! Je tiens à vous confirmer notre collaboration dans l'élaboration et l'implantation de la nouvelle réforme forestière. Vous nous l'avez demandé, je vous le propose : « comptez RESAM et les groupements forestiers parmi vos alliés dans les événements à venir. »

Toutefois, souvenez-vous que nous n'exigerons rien de moins que ce que vous nous demandez soit de l'ouverture, de l'efficacité et des résultats.



Rénauld Bernier

Président du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec

RESAM
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec